Commission de la Conservation
CANADA

COMITÉ DES TERRES

La Conservation des Traditions Nationales

PAR

MGR. CHARLES P. CHOQUETTE
Professeur au Séminaire de Saint-Hyacinthe, et Membre de la Faculté de l'Université Laval

Article réimprimé du Septième Rapport Annuel de la Commission de la Conservation

OTTAWA—1916

B.C.
1916
20
QL
CCOD

La Conservation des Traditions Nationales

PAR

MONSEIGNEUR CHOQUETTE

Professeur au Séminaire de Saint-Hyacinthe, et Membre de la Faculté de l'Université Laval

L'HUMANITÉ se partage en deux grandes classes: la classe des consommateurs et la classe des producteurs. L'Histoire la plus reculée présente à notre admiration et nous fait goûter la vie pastorale des patriarches de l'ancienne loi et celle des rois laboureurs de la primitive Egypte.

Toujours et partout le sentiment public a exalté le rôle de celui qui tire sa vie et la vie de ses semblables de la fécondité inépuisable du sol; de celui qui contribue à l'accroissement de l'unique source de la richesse publique qui est la terre. Toujours et partout l'art, la musique, la poésie, ont célébré magnifiquement et chanté noblement le geste auguste du semeur. Il est un bienfaiteur public, ajoutent les Livres Saints, celui qui fait croître deux brins d'herbe là où il n'en poussait qu'un.

Par contre, ce même sentiment public n'a eu et n'a encore que du dédain et une répulsion instinctive pour l'homme qui, ni par lui-même ni par ses ancêtres, n'a jamais travaillé de ses bras. Et cela est si vrai que l'acquisition de l'or, la gloire d'un talent indéniable, la pratique des vertus privées, ne peuvent effacer le stigmate qui marque au front une grande race, la race la plus ancienne de ce monde, et qui en caractérise les membres en tous les lieux de la terre. Pourquoi cela? parce que depuis des siècles ceux-ci n'ont jamais été que des consommateurs.

Les Canadiens sont des producteurs

Grâce à Dieu, nous, Canadiens, nous appartenons à la noble classe des producteurs. La plupart d'entre nous, en retraçant leur lignée, trouveraient un laboureur à leur tête. Par nous-mêmes, ou par ceux dont nous sommes les descendants, nous avons cultivé le sol, nous avons directement ou indirectement tiré de son sein le blé et la chair qui nourrissent, les tissus qui nous couvrent, l'aliment du feu qui réchauffe, la richesse qui circule dans le grand organisme de la communauté humaine. Ecossais, anglais, français, tous nous sommes des producteurs.

L'été dernier, les paysans de l'Artois, et des Flandres, croyaient voir dans les rouges coquelicots qui couvraient leur terre inculte, le sang versé, l'automne précédent, par leurs compatriotes et leurs défenseurs, mêlé au sang de peuples plus anciens tombés sur ce perpétuel champ de bataille. Avec plus de justesse nous pouvons imaginer que les fleurs qui émaillent nos grands champs découverts, qui bordent nos routes, en mariant agréablement leurs couleurs, sont comme issues de la sueur de nos devanciers qui y ont appliqué leur glorieux et commun labeur, et ont conquis pour nous le riche patrimoine matériel et moral dont nous jouissons. En celui-ci réside notre force et se trouvent la substance et la moelle de nos traditions nationales.

Or, nous sommes exposés au danger de nous voir dépouillés de cette noble grandeur; de voir nos traditions effacées par l'excès même des biens qu'elles nous ont apportés. L'agriculture ne retient plus. Le fils du fermier se dérobe à la tâche. Il fuit, loin; il se hâte

"Comme s'il entendait l'épouvante d'un crime
Cheminer, haletante et terrible après lui."

Fascination de l'Ouest

L'Histoire nous dit que la découverte de l'Amérique eut sur le caractère espagnol un effet dont on ne connaît l'équivalent dans la vie d'aucun peuple. L'or de l'Amérique enivra l'Espagne jusqu'à la mort.

Quelque chose de semblable menace les vieilles provinces du Dominion. La découverte des grandes et fertiles plaines de l'Ouest fascine nos jeunes gens. Les chemins de fer leur offrent mille moyens faciles de céder à la tentation de l'inconnu, à rechercher un état qui ne sera pas celui de leurs pères. Sans doute il faut des têtes dirigeantes à ces milliers d'immigrants qui accourent prendre d'assaut le pactole canadien. Sans doute, aussi, plusieurs continueront dans ces mêmes étendues le geste du semeur qui a nourri leur enfance. C'est un demi-mal peut-être, mais c'est un malheur tout de même, et nos vieilles provinces, dont le sol est assez généreux pour sustenter encore plusieurs générations, perdent par ce délaissement leur ancien courage et leur espérance de renouveau. Les traditions familiales et nationales s'éteignent en des ambitions contre lesquelles rien ne semble pouvoir prévaloir présentement.

Notre commission a pris à tâche d'appliquer son esprit de conservation à toutes les richesses de notre pays. Elle veut mettre en valeur tout ce qui peut contribuer à en accroître la grandeur et la puissance au dedans et au dehors. Nos forêts, nos chutes d'eau, nos dépôts miniers, le gibier, le poisson, tout est l'objet de ces justes préoccupations. Et dernièrement même, n'a-t-elle pas étendu sa

sollicitude jusqu'aux volatiles qui peuplent les rochers du golfe St-Laurent? Pour cette nombreuse population qui n'a de valeur que dans sa variété et dans ses gracieux mouvements de son vol inlassable, elle a eu des accents touchants.

Conservation d'un ordre supérieur

Je demande aujourd'hui que cette même commission s'emploie à une conservation d'ordre supérieur; à la conservation des idées et des sentiments; qu'elle centuple ses efforts afin de tenir attaché au sol des ancêtres, au vieux patrimoine familial, le bataillon sacré des fils et des filles de nos fermiers prêts à s'envoler sous un autre ciel.

Nos soldats reviendront bientôt des champs sanglants d'outre-mer. Ils reviendront le front couronné des lauriers de la victoire. Ils auront acquis, avec l'esprit de discipline et la sagesse de la tenue, l'aversion pour les ambitions exagérées et l'amour de la paix dans la dignité et le travail. C'est vers eux que doivent tendre nos efforts. Plusieurs sont fils de la glèbe. Ils retourneront à elle si nous savons leur inspirer le goût des saines besognes de la vie des champs. Et quels moyens pourrions-nous employer? Voilà la question concrète que nous devons nous poser.

Faire aimer la terre

Permettez-moi de suggérer quelques sages idées. Premièrement, il faut faire aimer la terre. Il faut faire pénétrer ce sentiment chez les jeunes et chez les vieilles gens par la littérature, par l'enseignement, par la considération avec laquelle nous entourerons tout ce qui participe à l'art agricole. L'imprimerie, vous le savez, est le plus puissant instrument de propagande et d'influence. Notre ennemi commun, l'ambitieux empire germanique, nous a donné le témoignage le plus affirmatif de cette vérité. Il est permis de tirer des leçons données par l'ennemi, *fas est et ab hoste doceri*. Or, qu'est-ce qui a fait ce pays le fournisseur de tous les peuples? Qu'est-ce qui inclinait nos esprits à croire que l'article *Made in Germany* était en toutes les choses le produit désirable et par sa qualité intrinsèque et par son bas prix? Qu'est-ce qui a fait que cette croyance a fini par étendre son emprise sur les plus grandes firmes européennes et américaines, à un point tel que la concurrence avait partant cessé, et que le jour où la flotte anglaise a fermé les portes de sortie des marchandises allemandes, l'industrie mondiale s'est trouvée comme désemparée et incapable de répondre à ses propres besoins. Or, cette immense et funeste domination, c'est la littérature, c'est la presse, c'est l'imprimé en toutes ses formes qui en fut le propagateur et l'auteur. Et encore, quelle est la source de la résistance du soldat teuton qui tient en dépit de tout, qui tient malgré l'impuissance réelle de ses efforts, malgré la

certitude d'un écrasement final? car, vous le savez, une armée d'invasion qui n'avance pas est vouée inévitablement au recul.

Puissance de la presse

La source de cette furieuse résistance, c'est la littérature, ce sont les journaux, les revues. Il y a quarante ans, un mot d'ordre fut donné et répété par des millions de bouches: il faut que l'Allemagne domine le monde. Ce cri farouche avait pénétré partout. Les enfants le répétaient comme un credo. Il avait suscité chez eux, dans les écoles élémentaires, le don du sou hebdomadaire, destiné à grossir le budget de l'armée et de la marine de guerre. Chaque nouveau cuirassé devenait un élément de conquête; chaque engin de guerre un gage de victoire et de prépondérance finale.

La masse des soldats teutoniques est imbue de cette prédication. Chacun d'eux combat pour la réalisation de son idéal; et la lutte est individuelle autant que collective.

Cet immense travail accompli pour la honte et le mal est une leçon. Il nous enseigne ce qu'une presse plus modeste, mais non moins active, pourrait faire pour les œuvres de paix, pour celle particulièrement qui en est la plus fructueuse expression, pour l'œuvre de la terre.

Littérature agricole aux écoles

Je voudrais multiplier à l'extrême la littérature qui touche à la culture du sol. De petites nouvelles, simples et vraies, sans exagération, illustrées, avec les noms des personnes et des lieux, prêcheraient dans les écoles la noblesse de l'agriculture, ainsi que le bonheur, l'aisance, et la satisfaction vraie, la vanité même, que cet art apporte à l'individu et à la famille. Qui n'a lu avec un intérêt admiratif la note publiée dans les journaux, l'automne dernier, concernant ce jeune fermier de la Saskatchewan, je crois, dont le blé fut primé par un jury. L'histoire de ce succès disait l'ambition du lauréat de l'emporter sur ses concurrents, la sélection de semences, les ensemencements répétés, les soins de conservation des récoltes; tout cela était réellement intéressant, et entraînant comme le récit d'une grande victoire.

Connaissance de la nature du sol

Je voudrais aussi que le fermier connût mieux, afin de l'aimer plus, la nature du sol qu'il exploite, les éléments de fertilité qu'il renferme, ainsi que, et surtout, les éléments qui lui manquent pour produire avec profit telle ou telle récolte. En un mot, je désirerais qu'on lui enseignât un peu plus de chimie agricole.

J'ai fréquenté les paysans de la France, de la Belgique, de la Suisse, de l'Italie. Certes, leur condition n'est pas comparable à celle de nos habitants. Ceux-ci seraient des seigneurs aux yeux de leurs confrères européens. Ils leur seraient cependant inférieurs

s'ils avaient à passer un examen de chimie agricole. Plusieurs fois, j'ai entendu le paysan belge parler d'azote, d'acide phosphorique, de potasse, de chaux, avec la compétence d'un professeur. "Voici, me disait l'un d'eux un terrain qui a besoin de nitrate; il ne porterait rien sans cela. Là je mettrai plutôt du phosphate avec un peu de potasse." Je prenais un plaisir extrême à leur conversation et je me demandais si nos agriculteurs canadiens, même les plus instruits de leur art, pourraient faire preuve de connaissances pareilles.

Etat social du fermier

Toutefois, la littérature et l'enseignement ne suffiraient peut-être pas à attacher au sol le fermier, s'il sentait que son état social n'est l'objet d'aucune considération spéciale. Sans doute, le proclamer le nourricier du genre humain, le roi de la terre, un héros aussi grand que modeste, c'est flatter ses sens internes. Il faudrait de plus que sa personne et sa famille retirassent quelque bien concret de ces glorieux qualificatifs.

J'ignore s'il en est encore ainsi, mais j'ai appris que le *gentleman farmer* jouissait en Angleterre, il n'y a pas un bien long temps, de privilèges et d'honneurs qui en faisaient un homme considérable dans le milieu où il vivait. Si je ne me trompe, la *gentry* anglaise est constituée par les propriétaires ruraux. A la *gentry*, peut-être plus qu'à ses hommes de gouvernement, l'Angleterre doit la stabilité de ses institutions, la puissance de ses traditions, sa vraie force sociale.

Or, ce qui contribue à la perpétuité de cette classe importante, c'est la considération qui lui est accordée. Partout, le gentleman anglais remplit de droit les fonctions de chef et de magistrat. Il prend part aux fonctions du grand jury. Il assiste aux Quarter-Sessions, aux Petty-Sessions de son district. Il siège au Board of Guardians, au Vestry (Conseil Communal.) Il est trustee d'une caisse d'épargne, commissaire pour l'income tax, etc.

L'accomplissement de ces divers devoirs le grandit à ses propres yeux et dans l'administration publique, et lui prépare la voie au Parlement où il pourra parler d'autorité et avec expérience. En attendant cet heureux jour, il chante son joyeux contentement. Entendez les accents poétiques de l'un d'entre eux." Je suis, dit-il, peuple avec le peuple; je suis compagnard aux champs. Ma maison blanche avec des contrevents verts est sise sur le penchant d'une colline ombragée. J'ai pour cour une basse-cour; pour écurie une étable avec des vaches. J'ai un potager pour jardin, et pour parc un joli verger."

Le fermier ne demande pas seulement qu'on l'instruise, qu'on l'entoure de considération et d'honneur. Il demande surtout et c'est

sur ce point que je désire particulièrement attirer l'attention de la Commission. il demande qu'on éloigne de lui tout ce qui pourrait le détourner de ses occupations et le frustrer du bénéfice de son travail. Loin de moi la pensée de le soustraire aux devoirs qui résultent de son titre de Canadien, devoirs qui, à l'époque des grandes commotions comme celles que nous traversons, vont jusqu'à l'offrande de son argent, de sa personne et de son sang. Ces devoirs sont dans l'ordre. Ils contribuent même à l'attacher plus profondément à sa qualité de possesseur du sol.

Mirage de la spéculation

Mais il est d'autres causes d'éloignement, et celles-là sont puissantes et funestes. Je veux dire les sollicitations qui le poursuivent et vont le relancer jusque dans les coins les plus reculés de nos campagnes. Il se passe peu de jours où les fermiers, les jeunes et les vieux, ne soient invités à participer à des opérations financières, à des spéculations d'argent qui font miroiter à leurs yeux avides des trésors incalculables. Les solliciteurs sont habiles et tenaces. Ils ont mille cordes à leur arc. Terrains de ville, terrains miniers, gaz, pétrole, brevets, tout est motif de pressions d'autant plus alléchantes que l'aléa qui les accompagne est masqué plus ou moins honnêtement sous le nom de quelque maître de la finance, ou par un article réclamé glissé adroitement en bonne place, dans un Journal à grand tirage. C'est un véritable fléau, une peste. Il faut vivre à la campagne, entendre les doléances des victimes, pour en embrasser toute l'étendue. Je ne crois pas exagérer en affirmant que, dans le seul comté où j'habite, $100,000 et plus ont été tirés en pure perte de la bourse de nos cultivateurs. Quelques-uns de ceux-ci, pris d'une fatale frénésie, n'ont pas hésité à vendre les belles fermes, reçues en héritage de leurs ancêtres, pour en échanger la valeur contre un chiffon de papier qui ne leur garantissait la propriété ni d'un pouce de terrain, ni d'un milligramme de métal.

Une intervention devrait avoir lieu

Ce mal est-il irrémédiable? Faut-il laisser l'homme des champs s'instruire à ses propres dépens en devenant la proie de rapaces maraudeurs? Faut-il souffrir qu'on le détourne fallacieusement, lui et sa descendance, de sa vocation ancestrale, et le mener à la ruine?

Il me semble que les hommes préposés à la bonne administration de la chose publique pourraient trouver dans l'arsenal des lois existantes, ou dans une loi nouvelle édictée à cette fin, des motifs d'intervenir.

Notre Commission qui a pour mission de favoriser le développement des valeurs nationales inexploitées, n'a-t-elle pas le devoir *a fortiori*, d'empêcher la folle dissipation des richesses acquises? C'est

fort bien de prévenir les feux de forêts; ce serait encore mieux d'arrêter la consommation des économies populaires.

Je voudrais que, à l'instar de ce qui est pratiqué, je crois, dans les vieux pays, nul individu ou syndicat, ne fût autorisé à solliciter une mise de fonds sans être muni au préalable d'un certificat officiel attestant l'utilité publique de l'entreprise qu'il s'agit de promouvoir. Un tel décret démolirait bien des pièges.

Je résume ces notes en priant la Commission de s'intéresser à la grande classe des producteurs canadiens; de chercher les moyens d'accroître le rôle et l'influence des agriculteurs par l'enseignement, par la considération et les honneurs, et surtout je demande de les protéger contre les pirates financiers qui s'enrichissent de leurs dépouilles et les dégoûtent de leur vocation.

Je l'invite donc à conserver ce qui est le plus cher au cœur d'un peuple, ses traditions.

Le Président (Sénateur Edwards): Je sais que vous avez tous écouté avec intérêt et plaisir l'article qui vient d'être lu. Si la Commission peut faire quelque chose pour protéger les particuliers contre ces animaux rapaces qui s'en vont dévorant, je suis persuadé qu'elle le fera. Les lois du pays peuvent faire quelque chose en ce qui regarde les corporations, et je ne doute nullement que sous ce rapport la protection peut et devrait être étendue au delà de ce que peuvent atteindre aujourd'hui les lois ordinaires concernant les compagnies à mises de fonds.

Mgr. Choquette: Il serait facile au gouvernement fédéral ou provincial de mettre de plus grandes restrictions sur la concession des chartes. Elles ne devraient être conférées qu'à des corporations qui sont d'utilité publique.

Le Président: Vous n'aimeriez pas que l'on plaçât environ en demi-million de dollars sur vingt et un renards.

Le Dr. J. W. Robertson: Je tiens à dire que j'apprécie les idées exprimées dans l'excellent article de Mgr. Choquette. La conservation des bonnes habitudes, du droit de vivre parmi les habitants du pays, est la plus importante conservation que nous ayons à étudier. Il est difficile de l'accomplir, mais on devrait au moins en faire l'expérience. J'appuierais cordialement toute législation qui munirait d'un permis tout homme prêt à solliciter des mises de fonds de la population des campagnes. Ce serait un bon pas dans la bonne direction. Quelques états ont agi ainsi avec grands succès.

Puis-je profiter de cette occasion pour présenter à la Commission un sujet que je considère important. Tous ces articles contiennent des idées très précieuses. Je crois que ce qu'on y suggère est quelquefois perdu de vue parce qu'on ne le présente pas d'une manière plus succincte et sous forme de résolutions. Je pense que nous devrions donner suite, par exemple, à l'idée de la nomination d'un ingénieur chargé des mesures préventives contre les incendies, ou à celle de la création d'une branche à cet effet dans le projet d'une ligue du progrès civique du Canada. On devrait nommer un tel fonctionnaire. Vu cette recommandation et d'autres qui ont été faites, je propose, si la chose vous est agréable, que l'on nomme un comité des résolutions, qui se réunirait cet après-midi, et auquel les membres de la Commission pourraient soumettre leurs idées. Nous empêcherions ainsi ces bonnes idées de tomber dans l'oubli d'une session à l'autre.

Le Président (Sénateur Edwards): Cette recommandation est très pratique; j'y pensais, et je crois que l'on devrait lui donner suite. Il faut un comité des résolutions, qui présentera aux autorités toute recommandation qu'il jugera importante. Je propose que ce comité soit composé du Dr. Bryce, Dr. Robertson, Dr. Jones, Mr. Snowball, Dr. Adams, Mgr. Choquette et l'Hon. Mr. Brown, et que le Dr. Robertson en soit le convocateur.